

Engagement de l'Université Grenoble Alpes pour un développement durable et une responsabilité sociétale

L'UGA s'engage à contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale. Pour cela, elle formalise sa politique de Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DD&RS) et l'intègre à toute l'activité de l'établissement. Elle déploie (ressources humaines, techniques et financières...) et pilote la DD&RS en son sein (structures, collaborateurs, tableaux de bord, ...).

L'UGA s'engage dans sa mission de formation, à intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements, à promouvoir des formations spécialisées. Elle favorise et accompagne le développement des compétences en DD&RS de ses étudiants et de ses personnels (enseignants, chercheurs, administratifs). Elle favorise le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS.

L'UGA s'engage dans sa mission de recherche, à promouvoir la recherche interdisciplinaire DD&RS de l'établissement au niveau territorial, national et international. Pour cela, elle met la recherche DD&RS, sa démarche et ses outils au service des programmes de formations initiales et continues et de la pédagogie.

L'UGA s'engage dans sa gestion environnementale, en développant une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources. Elle développe une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions), et une politique en faveur de la biodiversité.

L'UGA s'engage dans sa politique sociale et dans son ancrage territorial. Pour cela elle favorise une politique humaine et sociale de parité et de diversité au sein des personnels. Elle valorise et développe les compétences et encourage la mobilité interne. Elle développe une politique de la qualité de vie dans l'établissement (personnels et étudiants). Elle favorise une politique d'égalité des chances pour les étudiants. Elle engage l'établissement dans le développement DD&RS sur ses territoires.

Note : Ces engagements reprennent jusque dans leur formulation les variables stratégiques des cinq axes du Référentiel Développement Durable élaboré par la Conférence des Grandes Ecoles, la Conférence des Présidents d'Universités et leurs parties prenantes, pour la mise en œuvre du « Plan vert ».